



Procédure de licenciement à l'amiable

Par **Breton35**, le **17/05/2009** à **19:11**

Bonjour à tous,

Après 8 mois dont 5 très difficiles en tant que cadre commercial dans une très grande entreprise américaine, j'ai décidé d'annoncer à mon supérieur mon souhait de quitter l'entreprise sous forme d'un licenciement à l'amiable.

En effet, j'ai pour projet de quitter ce boulot de dingue qui ne me laissait plus du tout de répit dans ma vie perso notamment et de me reconvertir dans la formation pour adultes et de suivre une formation débutant en septembre prochain dans un centre public. Cette formation étant payante, je souhaite la faire dans le cadre de mon allocation chômage et d'une prise en charge du Pole Emploi.

Mon supérieur ne sachant comment procéder dans cette démarche, il prendra contact dès demain avec le Directeur et la Directrice des Ressources Humaines.

Etant cadre, j'ai un préavis de 3 mois (qu'ils vont peut-être essayer de réduire) ainsi qu'un véhicule de fonction.

J'aimerais avoir vos conseils afin de ne pas me faire avoir et de m'assurer que je n'aurais pas de mauvaises surprises par la suite.

Dans l'attente de réponses de votre part.

Bonne soirée à tous